



Lozère Outdoor vous accompagne pour **préparer** vos sorties sportives et profiter pleinement des sports de nature en Lozère.

Ce printemps, la commission Tourisme du Conseil départemental, a dévoilé le nouveau site et l'application Lozère Outdoor, plateforme de référence à destination des pratiquants d'activités de pleine nature. Ce nouveau service remplace les sites Lozère Trail Nature et rando.lozere.fr.

La Lozère est un territoire d'exception pour ces pratiques, dans une diversité de paysages incroyable. Actuellement, ce sont plus de 650 itinéraires (rando, trail, VTT, cyclo, gravel, équestre...) et 80 spots d'activités (grimpe, via ferrata, station de ski, vol libre, canyoning, orientations...) qui sont proposés. Et, chaque année, 30 000 randonneurs passent sur le chemin de Compostelle, 18 000 sur le Stevenson, 2 300 VTTistes sur la Grande Traversée du Massif Central...

« L'impact de la pratique sportive est importante pour le tourisme, détaille Valérie Fabre, présidente de la commission Tourisme. En 2024, 33 % des Français pratiquaient du tourisme sportif et 62 % avaient l'intention d'en pratiquer à l'avenir. »

Sur lozereoutdoor.fr comme sur l'appli à télécharger sur votre smartphone, vous trouverez toutes les activités à pratiquer en Lozère, avec une interface été et hiver. Les plus de 650 itinéraires et 80 spots d'activité mais aussi les prestataires et professionnels, l'agenda des événements sportifs, des idées de sorties

sont proposés. Les parcours sont visibles en 2D et 3D avec un accès aux descriptifs d'itinéraires et points d'intérêt à proximité. Un visiteur pourra également préparer son séjour avec un lien vers Lozère Tourisme et les offices de tourisme.

Une fois l'application installée, l'utilisateur aura la possibilité de télécharger ses parcours et les cartes associées pour un fonctionnement hors-ligne. Connecté, il sera géolocalisé en temps réel sur les parcours, alerté s'il s'éloigne du tracé. Un module de secours lui permettra le déclenchement d'un appel ou envoi d'un SMS d'urgence en cas de problème. Il pourra ajouter un signalement en cas de difficulté rencontrée sur les itinéraires, partager ses commentaires et expériences...

Grâce à l'énorme travail de coordination de la Direction de l'Ingénierie, de l'Attractivité et du Développement (DIAD), le Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) est un gage de qualité des lieux de pratique des sports de nature qui y sont inscrits, offrant des garanties quant à la sécurité de la pratique, la maîtrise foncière et l'entretien. Le PDESI est conçu par la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) qui réunit l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des sports nature. Les lieux de pratique inscrits dans le PDESI font l'objet d'un appui technique, juridique et financier de la part du Département pour assurer leur pérennité.

N'hésitez pas à relayer cette information auprès des Lozériens au travers de vos journaux locaux, site internet ou bien encore sur l'application Illiwap.

Accès direct au site via ce QR Code



ou sur www.lozereoutdoor.fr

